

Touche pas à mon ostéopathie !



FédOsoli
Fédération Ostéopathie
Solidarité

La Fédération Ostéopathie Solidarité (FédOsoli) vous alerte :

Le rapport du 24 septembre 2024 du sénat demande d'exclure la prise en charge des soins ostéopathiques par les mutuelles santé.

Pour continuer à en bénéficier, signez cette pétition qui sera adressée au Ministre de la Santé.

Nous lisons dans le rapport de la mission d'information n°770 du sénat sur le thème « *Hausse des tarifs des complémentaires santé et pouvoir d'achat des Français* »:

« Pour répondre à une demande en évolution rapide, les complémentaires proposent des garanties toujours plus

couvrantes pour des frais d'ostéopathie. Cette prise en charge prend souvent la forme de forfaits. (...)

La mission propose de rendre optionnelle la couverture des assurés pour ces prestations, et de sortir ces garanties du cadre du contrat responsable afin de baisser le coût de la complémentaire santé... »

Voir le rapport du sénat: <https://www.senat.fr/rap/r23-770/r23-770-syn.pdf> (pages 9, 10 et 15)

Supprimer la couverture des assurés pour le soin ostéopathique rendrait compliqué, voire impossible, le recours à l'ostéopathie pour des millions de personnes dont les catégories sociales modestes ou défavorisées.

Nous nous insurgeons face à ce déni de justice sociale et cette atteinte au droit annoncé dans l'article L1110-3 du code de la santé publique (modifié par la loi N°2002-295 du 2 mars 2002-art.5) :

Extrait: *Aucune personne ne peut faire l'objet de discriminations dans l'accès à la prévention ou aux soins.*

Nous défendons le droit d'**accès à l'ostéopathie pour tous.**

Mobilisons-nous et signons cette pétition pour stopper cette tentative indigne vis-à-vis des patients et inefficace au regard du pouvoir d'achat des Français. En effet la suppression de la possibilité de ce soin sera source de dépenses supplémentaires pour la société et pour chacun

d'entre nous.

Engageons-nous pour que chacun reste libre de choisir le soin qui lui convient !

Rappelons que la prise en charge en ostéopathie permet de maintenir ou d'améliorer l'état de santé des personnes.

Selon l'Annexe I : [Référentiel d'activités et de compétences.](#)

Le comité d'action de FédOsoli



FédOsoli
Fédération Ostéopathie
Solidarité



Les ostéos du cœur



Ostéopathes
de France



Association Française d'Ostéopathie



Registre
Ostéopathes
de France



A.S.O.

Aujourd'hui Santé
Ostéopathie



FédEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES OSTÉOPATHES ET DE STÉPHANE



HAYAT
OSTÉOPATHIE



ostéopathie solidarité

au Féminin 55



.CORP'OSTÉO.



ACADÉMIE D'OSTÉOPATHIE
DE FRANCE



Les dispensaires de l'ostéopathie



Main dans la Main



OSG
OSTÉOPATHIE SOLIDARITÉ GÉNÉRALISTE



SOLIDARITE

OSTEO 74



SENLIMA



OSTEO 66



Association des Ostéopathes
du Sud Ouest

La
Maison
de l'Ostéopathie



OSTÉOPATHE
SAS OSTEO COVID 19 IDF-95 TAVERNY



Les mercredis de l'ostéopathie
DONE
OSTEO
UNIVERSITAIRE OSTÉOPATHIQUE DU NOURRISSON ET DE L'ENFANT

